

Druelle Balsac



N°8
JUILLET
2020

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DRUELLE BALSAC

SOMMAIRE

L'édito P 3

Résultats des élections municipales P 3

Vos élus sur notre territoire P 4 à 5

Le conseil municipal et les commissions P 6

Les délégations aux différents organismes P 7

(Re)Découvrons notre commune P 8

EN BREF



Le confinement fut propice à la lecture.

À Abbas, une boîte à livres a fait son apparition.

Le principe ?

Prenez un livre, déposez-en un autre, c'est le principe du livre voyageur.

Une belle idée à essayer sur la commune !

INFOS MAIRIE

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture au Bouldou

> Du lundi au vendredi :
8h30 - 11h30
et 13h30 - 17h30

> Le samedi : (à date paire)
9h30 - 11h30

Contactez le maire, le maire délégué ou un adjoint en cas d'urgence.

Tél. 05 65 69 36 40
mairie@druellebalsac.fr
Site internet :
www.druellebalsac.fr

l'édito



Nous venons de traverser une période difficile avec des élus qui ne l'étaient plus mais qui devaient rester aux commandes, et des nouveaux, impatients de s'investir.

Je souhaite remercier les partants pour leur travail qui s'est fait dans une parfaite entente.

Dans ce contexte, dès le 1^{er} jour du confinement, la municipalité, les enseignants et le personnel communal ont dû organiser l'accueil des enfants de soignants sur l'école du Bouldou avec garderie et cantine. Les cours ont pu reprendre, avec 50% des enfants. Afin de faire respecter les gestes barrières et la distanciation sociale, des sens de circulation ont été mis en place dans les écoles.

Par ailleurs, et à la demande de l'inspection académique, dès le 4 juin l'action « 2S2C » (Sport, Santé, Culture, Civisme) a permis l'accueil des enfants pour la pratique d'activités culturelles et sportives. Ce temps dispensé par des animateurs (rétribués par la commune) et notre personnel a permis à un plus grand nombre d'enfants d'être scolarisés tous les jours.

Je tiens à remercier au nom des élus l'équipe enseignante, le personnel des écoles, le service technique et le personnel administratif qui ont tous répondu présent, ce qui nous a permis de répondre à toutes les sollicitations.

Cet épisode pandémique nous oblige bien sûr à annuler la « journée des Mais », moment festif tant attendu par la population mais qui en fonction de l'évolution pourrait se faire en 2021.

Enfin, une pensée particulière pour les services médicaux, les artisans et les commerçants pour les services rendus, ce n'est pas le moment de les oublier et nous nous devons de CONTINUER dans la mesure du possible à les faire travailler.

À l'image des bénévoles de nos associations, soyons toutes et tous acteurs de notre territoire : c'est ensemble que nous gagnerons !

Bonne santé et bonnes vacances à tous.

P. Gayrard

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

	DRUELLE 1 Le Bouldou Les Bastides Les Roches Plantées Les Jardins de la Maresque	DRUELLE 2 Druelle village Agnac Saint Joseph Amplac Castan...	DRUELLE 3 Lavernhe La Plaine Le Pas L' Hospitalet Abbas...	BALSAC 4 Balsac village Capdenaguet Pessengue Lagarrigue Issalinie...	TOTAL
INSCRITS	741	568	569	479	2357
VOTANTS	309	246	210	240	1005
NULS	8	24	14	44	90
BLANCS	6	3	2	15	26
EXPRIMÉS	295	219	194	181	889
Patrick GAYRARD	295	219	194	181	889
Taux de participation	42 %				

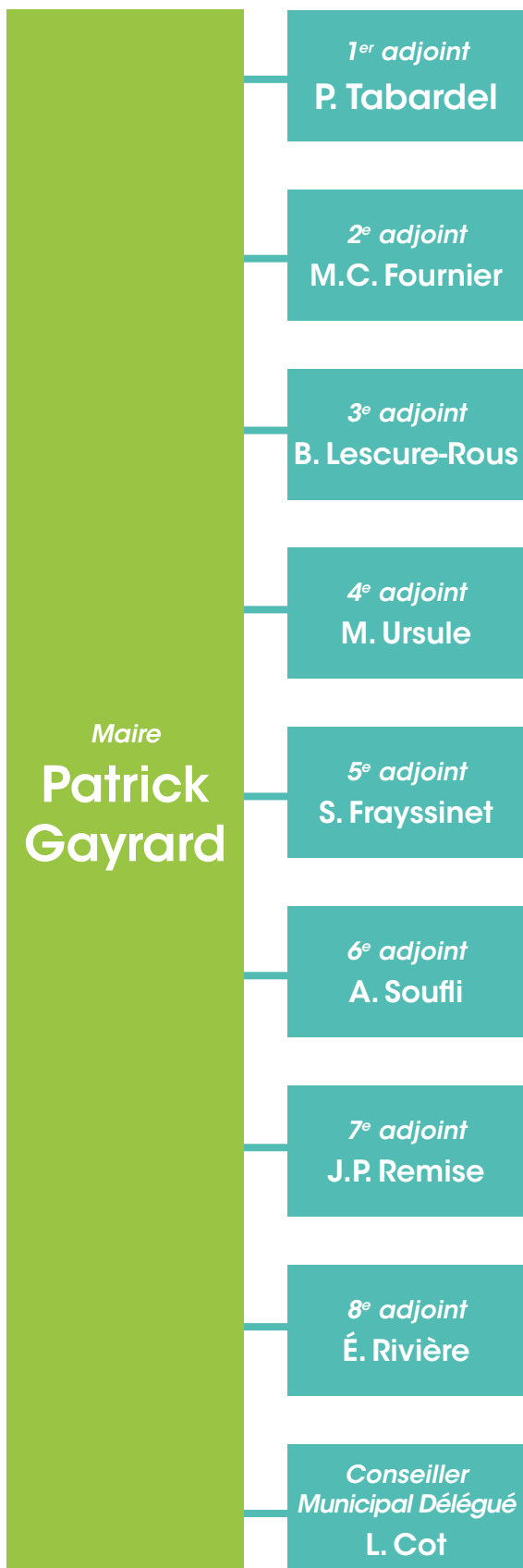
Vos élus sur notre territoire

The image displays a topographic map of the Druelle Balsac territory, overlaid with 27 numbered points (1-27) representing electoral districts. Each point is accompanied by a portrait of a candidate and their name with a number. The map shows the Aveyron river valley, the airport of Rodez-Marcillac, and various localities like Balsac, Capdenaguet, and Druelle. The logo for 'Druelle Balsac' is centered on the map, with the tagline 'entre cause et vallée'.

Number	Name
1	M. Albespy
2	M. André
3	P. Bartolozzi
4	A.-M. Boudes
5	S. Boyer Madières
6	É. Chabrier
7	L. Cayrel
8	C. Cayssials
9	L. Cot
10	A. Falgueyrettes
11	M. Flottes
12	M.C. Fournier
13	S. Frayssinet
14	P. Gayard
15	I. JOFFRE
16	F. Latieule
17	B. Lescure-Rous
18	P. Tabardel
19	D. Menel
20	C. Perez
21	J.P. Remise
22	É. Rivière
23	A. Souffi
24	G. Soulié
25	P. Tabardel
26	B. Teyssède
27	M. Ursule

Le conseil municipal

ET LES COMMISSIONS



Commission Communication

P. Tabardel - É. Rivière
M. André - S. Boyer Madrières - L. Cayrel
A. Falgueyrettes - A. Souffi - S. Frayssinet

Commission École

M.C. Fournier - M. Ursule
L. Cayrel - E. Chabrier - M. Flottes
K. Lewandowski - I. Joffre - G. Soulié

Commission Travaux - Urbanisme

S. Frayssinet - B. Lescure-Rous
M. Albespy - S. Boyer Madrières - L. Cot - M. Flottes
F. Latieule - D. Menel - C. Perez - É. Rivière
G. Soulié - P. Tabardel - B. Teyssède - M. Ursule

Commission Environnement

A. Souffi - L. Cot
M. Albespy - M. André - É. Chabrier
M. Ursule

Commission Finances

J.P. Remise
C. Cayssials - B. Lescure-Rous - P. Gayrard
C. Perez - P. Tabardel

Commission Associations - Social

L. Cot - A. Souffi
P. Bartolozzi - A.M. Boudes - C. Cayssials
A. Falgueyrettes - I. Joffre - F. Latieule
K. Lewandowski - B. Teyssède - D. Menel

Délégué communauté d'agglo.

É. Rivière - P. Gayrard - J.P. Remise

Les délégations

AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU DE MONTBAZENS-RIGNAC (SMAEP)

- Christian Perez (*retraité*) :

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON (SIEDA)

- Michel Albespy (*retraité*) :

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE (SIVU) POUR LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Délégués titulaires

- Isabelle JOFFRE :
- Marie-Claude FOURNIER :

Délégués suppléants

- Mathilde ANDRÉ :
- Marlène URSULE :

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Patrick GAYRARD, président de la commission d'appels d'offres

Membres titulaires de la commission d'appels d'offres : Serge FRAYSSINET - Bruno TEYSSÈDRE - Jean-Paul REMISE

Membres suppléants : Damien MENEL - Michel ALBESPY - Sébastien BOYER-MADRIÈRES

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Membres élus : Karine LEWANDOWSKI
Émilie CHABRIER - Laetitia CAYREL
Bernard LESCURE-ROUS Marie-Claude FOURNIER
Marlène URSULE - Anne-Marie BOUDES

Membres extérieurs désignés : Régine ANDRIEU
(Représentant familial proposé par L'U.D.A.F.) -
Michel SOULIÉ (Représentant Club du 3^e Âge
Monique FOURNIER - Sandrine GRES
Sandrine LAYROL - Dominique ROUS
Pascale LAMBIN

DÉSIGNATION D'UN ÉLU POUR LE SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION DES COLLECTIVITÉS AVEYRONNAISES (S.M.I.C.A.)

- Mathilde ANDRÉ (*délégué du S.M.I.C.A.*) :
1, route du Moulin de Petit-Ampiac
12510 Druelle Balsac

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SÉCURITÉ

- Frédéric LATIEULE (*conseiller municipal référent*)

156, route du Colombier
12510 Druelle Balsac

DÉSIGNATION D'UN ÉLU EN CHARGE DES QUESTIONS DE DÉFENSE

- Frédéric LATIEULE (*conseiller municipal référent*)
156, route du Colombier
12510 Druelle Balsac

INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER MUNICIPAL

Lors du Conseil Municipal du 25 mai 2020, ont été délibérées les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes.

Sachant que :

- la population totale communale se situe entre 1 000 et 3 499 habitants ;
- le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux (fixé par les articles L.2123-23, L.2123-24, L.2123-24-1-III), est le suivant : (taux en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) :
 - pour le Maire : le taux maximal est de 51,60 %,
 - pour les Adjointes : le taux maximal est de 19,80 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide qu'à compter du 25 mai 2020, le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes est le suivant :

- pour le Maire : 39 % de l'indice brut terminal, soit 1 516 € brut/mensuel,
- pour les Adjointes : 9 % de l'indice brut terminal, soit 350,05 € brut/mensuel,
- pour le Conseiller Municipal ayant délégation de fonction : 8,5 % de l'indice brut terminal, soit 330,60 € brut/mensuel.



(RE) DÉCOUVRONS **notre commune**

Lagarrigue, un hameau engagé et participatif

Quasi au centre de notre commune, durant des décennies ce hameau était animé par l'activité agricole avec trois exploitations familiales. Aujourd'hui, le hameau n'a plus aucune exploitation mais la majorité des bâtiments agricoles ont repris vie grâce à leurs réhabilitations (granges, étables, fourniols, vieilles maisons). Depuis une dizaine d'années, le hameau s'embellit, son cadre de vie est particulièrement agréable pour les 34 habitants (dont 13 enfants) et l'ambiance y est joviale.

Au centre du hameau, le « Couderc » communal a fait l'objet d'un projet porté par l'ensemble des habitants : un terrain de pétanque avec un aménagement paysager.

L'an passé, ce projet a été présenté au Conseil Municipal et celui-ci a été validé car l'engagement des villageois y

était tout entier. En effet, les habitants ont proposé que la municipalité finance la matière première (géotextile, poutres, gravettes) et de faire eux-mêmes le terrain et son aménagement.

Dès l'automne dernier, tour à tour, petits et grands ont planté un arbre et une jolie haie pour protéger cet espace de la RD 85, puis confectionné le terrain et réaménagé l'espace paysager.

Fin juillet lors du repas traditionnel des voisins, cet espace sera inauguré... mais les premières parties de pétanque n'ont pas pu attendre...

Un bel exemple d'engagement et de participation, BRAVO et MERCI à l'ensemble des habitants de Lagarrigue de 0 à 77 ans.

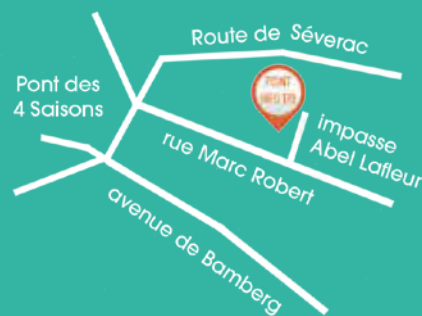


DISTRIBUTION SACS POUBELLE

En raison de la situation sanitaire, les modalités de distribution de sacs ont été adaptées.

1 SEUL LIEU

Cette année, la distribution des sacs aura lieu pour tous les habitants au centre technique communautaire, 39 impasse Abel-Lafleur à Rodez



LES CONDITIONS

- > Ne pas habiter dans un immeuble équipé de poubelles rondes ou de conteneurs à déchets
 - > Ne pas être un professionnel équipé de conteneurs à déchets mis à disposition par rodez agglomération
- Si vous ne pouvez pas venir, un voisin, un membre de la famille, un ami, muni de votre justificatif de domicile pourra venir retirer vos sacs.

SI VOUS N'AVEZ PAS PU VOUS RENDRE A LA DISTRIBUTION INITIALE, VOUS POUVEZ VENIR RETIRER VOS SACS TOUS LES VENDREDIS APRES-MIDI DE 13H30 A 17H30 A COMPTER DU 10 JUILLET

Nouveaux habitants : n'oubliez pas votre justificatif de domicile ainsi que le nom de l'habitant précédent.
Assistants maternelles : pensez à présenter votre attestation d'agrément en cours de validité.
Syndics bénévoles : si vous retirez les sacs pour tous les habitants d'un immeuble, pensez à vous munir du nom et de la composition de chaque foyer (nombre de personnes).



rodezaglo.fr

RAPPEL : POUR TOUTES INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE VIE QUOTIDIENNE, N'HÉSITÉS PAS À CONSULTER EN PRIORITÉ NOTRE SITE INTERNET : www.druellebalsac.fr